UBFC
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 juin 2021

L'accès au Statut National D'Etudiant Entrepreneur est ouvert

Depuis le 25 mai 2021, les étudiants et jeunes diplômés de moins de 3 ans peuvent demander le Statut National d'Etudiants Entrepreneurs (SNEE). Il leur permet de construire un projet d'entreprise et d'obtenir un accompagnement durant un an.

Le pôle entrepreneurial d'UBFC, PEPITE-BFC, propose aux détenteurs de ce statut, un suivi individuel, des ateliers de coworking ou encore un cycle d'ateliers thématiques. Ils sont destinés à apporter des outils et expertises pour la construction des projets des étudiants entrepreneurs.

Cet accompagnement annuel permet la construction et le développement du projet entrepreneurial par l'étude :

- du marché et de l'environnement stratégique et concurrentiel
- du plan d'action
- des conditions de faisabilité financière du projet
- du modèle d'affaires et du pitch

Depuis 2015, la communauté des étudiants entrepreneurs d'UBFC compte 400 alumni et 89 entreprises créées.

En savoir plus : https://snee.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ et http://www.pepite-bfc.fr

Contact :
Service communication UBFC
Valentine JEANNIN
valentine.jeannin@ubfc.fr
06 75 28 73 56